

Santé mentale et enjeux sociétaux

Argumentaire

La santé mentale « enjeu majeur de la santé publique », déclarée « grande cause nationale » pour l'année 2025 : « . Lever les tabous, améliorer l'accès aux soins, à l'information et renforcer la prévention sont au cœur des actions portées par l'Etat et ses partenaires ». (Santé publique France)

Le gouvernement déploie des stratégies nouvelles censées répondre à la souffrance grandissante de la population : « L'aide à distance, lignes d'écoute, aide via internet, SOS Amitiés, SOS Suicide Phénix, Suicide Ecoute et Phare enfants-parents, Ligne Azur ou encore Fil Santé jeunes, La prévention du suicide avec l'évaluation du dispositif Vigilans, etc.

Santé publique France a mis en place un label « Aide en santé mentale », ainsi que de nombreuses études : étude COVIPREV, étude Confeado, étude Covimater, étude CovSa, Coset etc.

Et également « Des Conventions de partenariat avec le site Psycom pour mettre à disposition une information validée et de qualité sur la santé et avec Premiers Secours en Santé Mentale France pour le déploiement du programme de formation aux premiers secours en santé mentale ». Sans oublier « Mon soutien psy ».

L'accent est porté sur les troubles anxio-dépressifs et conduites suicidaires , les troubles de l'humeur et les troubles autistiques. Tout cela sous le regard protecteur de la HAS garante des « bonnes pratiques » et de « centres experts »...

Comment éclairer aujourd'hui la question de la santé mentale à la lumière de la clinique adlérienne ? Comment aborder cette question sans se fourvoyer dans la Novlangue ? Comment sortir d'une nomenclature et se départir de cette sémantique nouvelle qui masque les souffrances de la personne du Sujet ?

Eloigné des notions de « trouble », de « dys » et de tout acronymes réducteurs, notre propos sera d'évoquer des histoires de vie, des existences singulières, et de soulever les questions éthiques afférentes.

Anne-Marie Mormin Mathis, psychanalyste, Directrice de la formation SFPA